



« Au plus près des Clubs Vosgiens »

Réunion du Comité de Direction du District des Vosges de Football
7 rue du Colonel Demange - GOLBEY
Jeudi 12 février 2026 - 18h30

Personnes présentes

Membres élus :

Alex ANY - Hervé BOILLOT - Bruno CAISSUTI - Alain COLNÉ - Gilles CÔME - Jean-Paul DELAHAYE - Patrick EDGARD – Éric FEBVRE - Thierry GAILLOT - Anthony GUEDES – Bruno HERBST - Johanie HUMBLLOT – Christian NICHINI

Consultant

Laurent BÉNIER - Daniel DAUBIÉ – Alex BIGONI

Personnel :

Benjamin DÉSIRÉ, directeur administratif

Personnes excusées

Membres élus :

Pierre BÉRETTA - Fabrice LENOIR - Patrick PHILIPPE - Emeric PRÉAU - Daniel VALENTIN - Sophie PIERREL

Absente

Pascale LAPÔTRE

Compte rendu

Carnet

Décès

- Bruno PAGNI, ancien joueur de l'AS Nomexy
- Patrick HENRY, ancien membre de la Commission Jeunes du District
- Bruno Morandi, ancien arbitre

Approbation du PV de la réunion du CD du mardi 16 décembre 2025.

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité de direction adopte à l'unanimité le procès-verbal.

Maison départementale

Maison du district située au 31 ter, avenue des Templiers :

- Signature de l'acte de vente le vendredi 13 février.
- le déménagement s'est déroulé fin janvier vers les bureaux temporaires situés à Golbey : le président remercie le personnel du District et les forces vives émanant de commissions districales qui ont assuré le déménagement avec brio

Transfert du siège social :

- Conformément à l'article 5 des Statuts du District des Vosges de Football, le Comité de Direction valide à l'unanimité le transfert du siège social au 7 rue du Colonel Demange, 88190 Golbey à effet immédiat.

Nouveau projet immobilier

- la pose de la première pierre est prévue en mars 2026
- la fin des travaux et la réception du bâtiment sont prévues en automne

Accueil au District à compter du 1^{er} mars

- Téléphone : 9h à 12h
- Bureaux ouverts : 9h à 12h – 14h à 17 h

Personnel

- Bonne adaptation de Gabriel Chiaffitella, Conseiller Territorial en arbitrage
- Projet d'embauche d'un conseiller en développement pour accompagner, gérer, structurer les associations sportives associatives.

Règlements

Des modifications seront présentées lors de l'Assemblée Générale du District programmée en fin de saison (mai/juin)

Modifications statutaires

- Statuts du district
- Statut financier du district

Modifications réglementaires

- Règlement et barème disciplinaires
- L'annexe 12 des Règlements Généraux de la FFF : conditions d'usage des caméras individuelles à l'occasion des matchs amateurs à risque(s)
- Statut de l'arbitrage : article 46, sanctions financières
- Challenge de la non-violence
- Règlements des championnats et coupes
- Pyramide des championnats

Éthique et Exemplarité : Engagement du District pour le Football d'Animation

Le Comité de Direction souhaite réaffirmer son attachement indéfectible aux valeurs de respect et de convivialité, particulièrement lors des plateaux accueillant nos plus jeunes licenciés.

Si la majorité des rencontres se déroule dans un excellent esprit, certains incidents récents impliquant des comportements verbaux inadaptés envers des officiels nous obligent à la plus grande vigilance. Le District rappelle que l'exemplarité des adultes (éducateurs, parents, dirigeants) est le premier vecteur d'éducation pour nos enfants.

Nos engagements :

- Sérénité : Garantir un environnement sain et sécurisant pour chaque enfant sur le terrain.
- Soutien : Protéger l'intégrité de nos cadres et bénévoles qui œuvrent chaque week-end pour le plaisir de jouer.
- Fermeté : Maintenir une position de rigueur administrative et disciplinaire face aux manquements à la Charte d'Éthique (Annexe 8 des règlements), afin de préserver l'image de notre sport.

Le District compte sur l'engagement de chaque club pour cultiver cet esprit de fair-play, garant de la pérennité de notre mission éducative.

Création du Club des 88

Les objectifs: accroître le travail d'intégration et de mixité dans les clubs, promouvoir la place des femmes dans la gestion des clubs et dans les postes à responsabilité et poursuivre le dynamisme de la féminisation du football.

Dans le cadre de la Journée Internationale des droits des Femmes (date officielle : dimanche 8 mars 2026) les femmes engagées dans la vie de leurs clubs, toutes fonctions et toutes générations, seront invitées à une soirée d'échanges pour poser les fondations d'un club des femmes.

Les débats devraient permettre de faire ressortir plusieurs réalités et priorités à travailler pour continuer à accroître le nombre de femmes s'impliquant dans la vie et la gestion des clubs.

L'animation sera assurée par Alex BIGONI CTD DAP et Cédric CHRISTOPHE, tous deux membres de la commission départementale de féminisation.

Partenariats

Le District souhaite développer et améliorer son réseau de partenaires pour faire grandir, développer et pérenniser son projet associatif.

Les partenariats de long terme ou de plus court terme apporteront une aide financière ou matérielle fondamentale aux actions du District.

Le secrétaire de séance

Christian NICHINI



Le président de séance

Bruno HERBST

